



National Association
of Federal Retirees

Association nationale
des retraités fédéraux

Consultations prébudgétaires en vue du budget fédéral 2023

Soumis par l'Association nationale des retraités fédéraux

Recommandations

L'Association nationale des retraités fédéraux (Retraités fédéraux) est le plus important organisme national de défense des membres actifs et retraités de la fonction publique fédérale, des Forces canadiennes et de la Gendarmerie royale du Canada, des juges de nomination fédérale, ainsi que de leurs partenaires et de leurs survivants. Retraités fédéraux agit à titre de défenseur de ses membres et de toutes les personnes à la retraite depuis près de 60 ans. En collaboration avec nos bénévoles et 165 000 membres d'un océan à l'autre, nous continuons de revendiquer des politiques judicieuses pour améliorer la vie de tous les Canadien·ne·s à la retraite, et pour protéger les pensions et les prestations durement acquises par nos membres.

Au nom de ses membres, Retraités fédéraux présente les recommandations suivantes au Comité des finances, dans le cadre de son étude et de ses délibérations en vue du budget fédéral de 2023.

- Recommandation n° 1 : Un engagement à l'égard de normes de soins de longue durée et d'une stratégie nationale pour les aîné·e·s
- Recommandation n° 2 : Un investissement dans l'assurance-médicaments et sa mise en œuvre
- Recommandation n° 3 : Du soutien aux aidants naturels
- Recommandation n° 4 : Des mesures pour assurer des résultats équitables aux vétérán·e·s
- Recommandation n° 5 : La résolution équitable des problèmes relatifs à Phénix d'ici la fin de 2023
- Recommandation n° 6 : L'amélioration de la sécurité de la retraite

L'Association nationale des retraités fédéraux
865, chemin Shefford
Ottawa (Ontario) K1J 1H9
Téléphone : 613-745-2559
Courriel : defenseedesinterets@retraitesfederaux.ca.
Coordonnées : Sayward Montague, directrice, Défense des intérêts

Un engagement à l'égard de normes de soins de longue durée et d'une stratégie nationale pour les aîné·e·s

Les aîné·e·s sont actuellement le segment de la population canadienne dont la croissance est la plus rapide. D'ici 2030, le Canada comptera 9,5 millions de Canadien·ne·s âgés de plus de 65 ans, ce qui représentera 23 pour cent de la population du pays.

[Une stratégie nationale pour les aîné·e·s pourrait aider à](#) contrôler les coûts croissants liés au vieillissement de la population, réduire la pression considérable exercée sur un système de soins de santé déjà surchargé et s'assurer que les aîné·e·s canadien·ne·s obtiennent les soins dont ils ont besoin, au moment et à l'endroit où ils en ont besoin.

Veiller à ce que les aîné·e·s du Canada aient une vie la plus saine, heureuse et active n'est pas seulement ce qu'il convient de faire : aider les aîné·e·s à continuer de contribuer est également bon pour nos collectivités et économies. Cependant, les incohérences et les lacunes dans les politiques sociales canadiennes, qui ont été particulièrement visibles durant la pandémie, sont des obstacles.

Certains des pires résultats de la pandémie observés au Canada sont survenus dans le secteur des soins de longue durée, et un robuste leadership fédéral est requis pour [améliorer les soins aux aîné·e·s](#). Bien que de nombreuses personnes puissent croire que la pandémie est derrière nous, des milliers de familles canadiennes ont été témoin des conditions et du traitement méprisables permis par des gouvernements dans des établissements de soins de longue durée avant et durant la pandémie, ainsi que des pertes tragiques qui en ont découlé.

Les travaux entrepris par l'Organisation de normes en santé par rapport à l'ébauche de normes nationales en matière de soins de longue durée sont remarquables. Le budget fédéral de 2023 est le moment propice, pour ce gouvernement, de respecter ses engagements, particulièrement une loi sur la sécurité des soins de longue durée très attendue et des normes nationales de soins de longue durée accompagnées de leur financement, de leur application et d'une responsabilité.

Finalement, tout comme le gouvernement fédéral a présenté un système de soins de santé public il y a 50 ans, Retraités fédéraux croit qu'il est également temps qu'Ottawa prenne position pour un vieillissement en santé grâce à une [stratégie nationale sur les aîné·e·s](#). Cette stratégie doit être mise sur pied avec les provinces et les territoires, avec un financement dédié et des objectifs responsables, y compris l'amélioration des déterminants sociaux de la santé, la création d'un continuum de soins plus près du domicile, la planification et un financement durable pour le système de soins de santé et des solutions pour remédier à l'âgisme, à la maltraitance des aîné·e·s et à l'isolement social.

Un investissement dans l'assurance-médicaments et sa mise en œuvre

Les pressions inflationnistes ont souligné la nécessité de changements à la façon dont le Canada voit les médicaments sur ordonnance pour que plus de Canadien·ne·s puissent se procurer les médicaments dont ils ont besoin.

Avant la pandémie, environ 7,5 millions de personnes, soit un·e Canadien·ne sur cinq, n'avaient pas d'assurance-médicaments ou avaient une assurance inadéquate pour répondre à leurs besoins en médicaments. Près d'un ménage canadien sur quatre n'a pas les moyens de se

permettre des médicaments, faisant en sorte que certains doivent réduire leurs achats de biens essentiels, comme de la nourriture et du chauffage, emprunter de l'argent ou ne prennent pas leurs médicaments comme prescrits. Cela mène à un cycle vicieux de mauvais résultats de santé, de coûts supplémentaires et de difficultés au sein du système de soins de santé.

En 2019, les Canadien·ne·s ont dépensé plus de 34 milliards de dollars en médicaments d'ordonnance, l'une des dépenses par habitant les plus élevées parmi les pays développés. Le Canada dépense actuellement près de quatre fois plus qu'il y a 20 ans, Aucun autre aspect des soins de santé au Canada n'a connu une croissance aussi rapide.

Outre cela, les prix des médicaments au Canada se classent maintenant au troisième rang des prix les plus élevés parmi les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et ces prix sont supérieurs d'environ 25 pour cent à la moyenne de l'OCDE. Le prix des médicaments génériques est plus élevé que les prix médians des autres pays de l'OCDE de 79 pour cent. Il est aussi plus de quatre fois plus élevé que les meilleurs prix disponibles.

L'assurance-médicaments est la façon la plus efficace d'assurer un accès abordable, équitable et uniforme aux médicaments d'ordonnance et d'augmenter le pouvoir d'achat pour contrôler les coûts pour tous les Canadien·ne·s.

L'Entente de confiance entre les libéraux et les néo-démocrates a encouragé beaucoup de Canadien·ne·s qui attendent depuis beaucoup trop longtemps pour une assurance-médicaments nationale. Retraités fédéraux demande des investissements considérables dans ce budget pour permettre la mise en œuvre de l'assurance-médicaments, y compris l'adoption d'une loi sur l'assurance-médicaments d'ici la fin de 2023. L'assurance-médicaments doit reposer sur les principes établis par consensus et garantir que personne n'en vienne à ne pas avoir autant accès aux médicaments ou une couverture moindre.

Du soutien aux aidants naturels

La plupart des personnes âgées et des personnes souffrant de maladies chroniques ou ayant un handicap signalent préférer vieillir chez elles, et les proches aidants leur permettent de concrétiser ce souhait chaque jour. Les aidants naturels n'obtiennent pas le mérite et la reconnaissance qui leur reviennent, et l'importance de leur travail doit être mieux comprise, reconnue et rémunérée.

En 2018, Statistique Canada a rapporté que plus de sept millions de Canadien·ne·s âgés de 15 ans et plus étaient des aidants naturels. Environ 1,5 million de Canadien·ne·s de plus de 65 ans prennent soin d'un membre de leur famille ou d'un·e ami·e souffrant d'une maladie chronique, d'Alzheimer ou de démence. Cinquante-quatre pour cent des aidants naturels sont des femmes et soixante pour cent des aidants naturels qui prodiguent plus de 20 heures de soins par semaine le sont aussi. Être aidant naturel n'est pas rémunéré et les personnes qui le sont font souvent face à des fardeaux financiers plus importants et à des niveaux de stress plus élevés.

Les aidants naturels ont besoin de soutien et devraient avoir de la formation, du mentorat par des pairs, une rémunération et des possibilités de répit.

Le gouvernement fédéral offre actuellement un [crédit d'impôt pour aidants naturels](#), qui est un crédit non remboursable aux personnes s'occupant de proches à charge ayant un handicap. Retraités fédéraux exhorte ce gouvernement d'augmenter la valeur de ce crédit d'impôt en le rendant remboursable et à investir dans des outils et des programmes pour aider les proches aidants, particulièrement ceux de 65 ans et plus.

Des mesures pour assurer des résultats équitables aux vétérane·e·s

Retraités fédéraux a bien accueilli l'investissement de 144 millions de dollars sur cinq ans dans le budget de 2022 pour élargir les programmes de conditionnement physique et de santé pour qu'ils soient plus réceptifs par rapport aux femmes et au personnel militaire de diverses identités de genre. De meilleurs services de santé durant le service se traduiront par de meilleurs résultats pour les vétérane·e·s.

Sans données fiables portant sur les besoins des vétérane·e·s, les gouvernements perpétueront des préjudices par rapport à certains groupes de vétérane·e·s, particulièrement les femmes. Un leadership gouvernemental, un financement dédié, une coordination stratégique et une collaboration entre des ministères et des secteurs sont nécessaires de toute urgence pour assurer une équité dans la recherche sur les militaires et les vétérane·e·s et une prise de décision plus éclairée.

Retraités fédéraux réitère ses précédentes recommandations pour que des données ventilées par sexe claires par rapport aux réclamations (y compris les arriérés) soient communiquées plus souvent et de manière transparente, ainsi que pour un examen systémique, un plan et des investissements pour trouver et retirer les obstacles les plus importants à un traitement et à des résultats équitables, et à une prestation de services juste. Un rapport de 2022 du Bureau de l'ombudsman des vétérans (BOV) a dégagé une [injustice systémique pour les vétérane·e·s dans les processus décisionnels](#). Retraités fédéraux appuie les recommandations du BOV et demande leur mise en œuvre.

Les vétérane·e·s ont longtemps été sous-représentées et mal desservies et des solutions de soutien direct s'imposent. Les éléments essentiels comprennent un numéro de téléphone sans frais pour parler au personnel, une voix assurée par des conseils consultatifs efficaces et habilités, un retour du Forum annuel des femmes vétérane·e·s qui avait été promis. Retraités fédéraux recommande également d'établir un Bureau de l'équité, une approche reprise par le Département des Anciens combattants des États-Unis, qui produit également des rapports sur l'équité en matière de santé.

Anciens Combattants Canada a pris l'initiative positive de [fournir une couverture immédiate](#) pour le traitement de certains troubles de santé mentale. Retraités fédéraux appuie les [recommandations du BOV](#) pour que cet accès soit élargi à tous les troubles, pas seulement de santé mentale, particulièrement compte tenu des retards persistants et des décisions reportées. Les prestations devraient également comprendre les réservistes; couvrir tous les troubles de santé mentale liés au service; rembourser les frais de déplacement pour le traitement de la santé mentale; et s'appliquer aux vétérane·e·s qui habitent à l'extérieur du Canada.

Enfin, il est plus que temps que les [vétérane·e·s obtiennent des réponses par rapport aux engagements du gouvernement sur les restrictions relatives à la pension pour certain·e·s](#)

[vétérane et leurs survivants](#). On promet depuis longtemps aux vétérane que cela serait réglé. Le budget de 2023 est l'occasion idéale de définir le problème et de s'assurer que les solutions potentielles sont justes, équitables et qu'elles soutiennent la viabilité à long terme des pensions durement gagnées par les membres et les vétérane des Forces armées canadiennes et de la GRC.

La résolution équitable des problèmes avec Phénix en 2023

Un sondage mené en 2018 a révélé que 42 pour cent des nouveaux membres de Retraités fédéraux (nouvellement retraité·e·s) avaient souffert d'une façon ou d'une autre d'un problème de Phénix : trop-perçus, sous-paiements, indemnités de départ non payées, etc. Des milliers de membres ont été touchés et ont subi un stress financier et de l'incertitude pendant des années.

Les indemnités de départ non payées demeurent l'un des principaux problèmes éprouvés par nos membres. En décembre 2020, le Secrétariat du Conseil du Trésor a indiqué qu'il y avait 11 574 dossiers de trop-perçus pour les employé·e·s à la retraite. À l'automne 2021, les recouvrements de trop-perçu ont commencé à s'intensifier pour les pensionné·e·s. Une demande d'accès à l'information et protection des renseignements personnels (AIPRP) d'un de nos membres a révélé 25 300 dossiers de cessation d'emploi actifs en retard en date d'avril 2021 (les données les plus récentes disponibles), y compris 16 500 dossiers retardés (dont l'existence dépasse de 45 jours la norme de service). Certains de nos membres attendent depuis aussi longtemps que six ans pour recevoir leurs indemnités de départ, des montants négociés dans le cadre de leur emploi qui demeurent impayés.

L'Association a été inondée de plaintes de membres concernant un manque de transparence dans le processus de recouvrement, l'incapacité de faire appel de manière appropriée par rapport à leur dossier, le remboursement de trop-perçus découlant de problèmes qui sont survenus il y a six ans et des demandes de remboursement de montants bruts alors qu'ils ont reçu des montants nets. Un membre a dit qu'il a reçu 14 000 \$ du gouvernement en 2017 et qu'il a mis ce montant de côté, pour se faire dire cette année qu'il devait rembourser 22 000 \$, le montant brut.

Depuis trop longtemps déjà, le système Phénix a nui aux employé·e·s, aux retraité·e·s et à la crédibilité du gouvernement. Ne pas verser la rémunération due aux employé·e·s et aux ancien·ne·s employé·e·s pendant une si longue période ne serait jamais acceptable pour tout autre employeur. Retraités fédéraux demande à ce gouvernement de régler les dossiers de Phénix de manière définitive et équitable d'ici la fin de 2023.

L'amélioration de la sécurité de la retraite

Avec une inflation record en 2022, les aîné·e·s constatent que leur pouvoir d'achat s'amenuise, particulièrement avec les augmentations substantielles des coûts des aliments, du transport et de l'énergie. Les personnes âgées ayant un revenu fixe connaissent particulièrement des difficultés.

Le gouvernement a décidé d'augmenter la SV pour les aîné·e·s de 75 ans et plus, initiative qui a été saluée, mais en apportant ce changement en fonction de l'âge plutôt que des besoins, de

nombreuses personnes âgées sont passées à travers les mailles du filet et doivent retourner au travail ou trouver d'autres sources de revenus.

Les Canadien·ne·s disposant de régimes de retraite à cotisations déterminées ont observé des baisses des rendements des placements prévus, car les marchés ont subi d'importants ralentissements. Si un·e participant·e à un régime à cotisations déterminées prenait sa retraite, sa pension aurait probablement une valeur bien moindre qu'il y a quelques mois.

Les membres des régimes à prestations définies ont été moins touchés, car ces régimes sont moins vulnérables aux fluctuations à court terme du marché. La recherche a aussi déterminé que les régimes de retraite à prestations déterminées réduisent le versement annuel du Supplément de revenu garanti d'environ deux à trois milliards de dollars par année, ce qui élimine un engagement financier important pour le gouvernement fédéral.

Le moment est venu pour le gouvernement de prioriser un robuste cadre politique pour les pensions à prestations déterminées et de remédier aux inefficacités par rapport à l'épargne-retraite, y compris ses frais et coûts. Cela garantira que les aîné·e·s canadien·ne·s, aujourd'hui et à l'avenir, seront en bonne position pour prendre leur retraite de manière sûre et pour continuer à contribuer, économiquement et autrement, aux collectivités qu'ils ont aidées à bâtir.